

l'échec du processus d'auto-ajustement en Algérie au cours de la période 1986-1994

Le processus d'ajustement amorcé en Algérie au début de la décennie 1980 va se poursuivre mais dans des conditions différentes au cours de la période 1986-1988. Nous décomposerons cette période en trois sous-périodes distinctes correspondant chacune à la nature de la politique économique mise en oeuvre: la période 1986-1990 qui correspond à la tentative d'auto-ajustement récessif (contrairement à la période 1980-1985), la période 1990-1994 qui correspond à l'étranglement financier et aux tentatives avortées de rapprochement avec les institutions financières internationales ; et enfin, la période 1994-1998 qui correspond à l'application d'un programme d'ajustement structurel négocié avec ces institutions financières.

I- La période 1986-1990: "L'auto-ajustement récessif"

La dépendance excessive vis à vis des hydrocarbures constitue l'élément de base de la vulnérabilité et fragilité de l'économie algérienne. L'économie évolue au rythme des recettes issues des hydrocarbures, et les politiques économiques sont tracées en fonction des prévisions des recettes de la mise en valeur des hydrocarbures.

L'année 1986 marque le début des difficultés de l'économie algérienne qui est en proie à de profonds déséquilibres qui ont été jusque-là masqués par des conditions financières favorables liées au niveau élevé des recettes des hydrocarbures. La baisse brutale et durable du pouvoir d'achat international des hydrocarbures va précipiter l'écono-

mie algérienne dans la plus grave crise depuis l'indépendance, révéler au grand jour l'ampleur des distorsions économiques, et imposer la nécessité d'une réforme économique profonde pour tenter de contrer efficacement la crise qui s'annonce aiguë et durable. Face à la persistance des difficultés économiques, l'Algérie a dû recourir au F.M.I par la signature d'un accord de "stand-by" (accord de confirmation) d'une durée d'une année (31 Mai 1989 - 30 Mai 1990) qui va servir de rampe de lancement à l'économie de marché et au désengagement progressif de l'Etat du circuit économique.

L'impact économique de la chute des recettes des hydrocarbures peut être apprécié à travers l'évolution des grands agrégats.

1- Les finances publiques:

La diminution des recettes extérieures successives à la baisse du pouvoir d'achat international des hydrocarbures, révèle la forte sensibilité des recettes du Trésor Public aux fluctuations du prix international des hydrocarbures.

Tableau N°1: Évolution des finances publiques (en % du PIB)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Recettes du Trésor	36.8	30.6	28.4	26.7	27.6	28.4	31.4
Dépenses du Trésor	46.4	42.3	3.6	39.4	29.6	25.3	27.1
Dont:							
- dépenses courantes	18.2	21.1	20.7	21.8	19	16.6	19.4
- investissement publics	15.3	13.8	11.7	12.4	10.5	8.9	7.4
- prêts nets au E.P *	7.8	5.8	4.9	5.9	1.6	- 0.1	0
- autres	5.1	1.6	-1.1	0.7	-1.	- 0.1	0.3

*E.P: Entreprises Publiques.

*Source : "Projet de rapport préliminaire sur les effets économiques et sociaux du P.A.S".
C.N.E.S Alger novembre 1998, P 22.

La lecture du Tableau n°1 appelle les principaux commentaires suivants:

- Le déficit budgétaire persiste jusqu'à l'exercice 1990, malgré la baisse simultanée des recettes et des dépenses publiques.
- Les dépenses publiques connaissent une diminution plus importante que celle des recettes publiques, puisqu'au cours de la période, cette diminution a été de 5.4 points pour les recettes et de 19.3 points pour les dépenses.
- Les dépenses courantes résistent (sauf en 1989 et 1990)⁽¹⁾ à la tendance à la baisse des dépenses publiques, dans la mesure où entre le début et la fin de la période, elles ont réussi à enregistrer une hausse de 1.2 point. Cette évolution relativement favorable des dépenses courantes résulte du souci de l'Etat de préserver l'équilibre social qui a été durement affecté par la récession et la détérioration du revenu réel.
- Ce sont les dépenses publiques d'investissement qui subissent avec le plus d'intensité la baisse des dépenses publiques. La sévère austerité qui a touché les dépenses d'investissement direct (budget d'équipement) et indirect (avances et prêts au Trésor) est une conséquence directe de la réorientation de la politique économique du début de la décennie (diminution du rythme de l'investissement public), et elle s'inscrit dans la logique du désengagement progressif de l'Etat vis à vis des entreprises publiques de production.
- Le solde global du Trésor enregistre des résultats positifs à partir de 1990, marquant ainsi un retour à l'orthodoxie budgétaire et une rupture avec le déficit quasi permanent des finances publiques.

2- La production intérieure:

La diminution du rythme des investissements, et en particulier des investissements productifs, amorcée en 1980 et la baisse drastique des recettes d'exportation à partir de 1986, ont eu des répercussions négatives au niveau de la croissance du P.I.B comme le montre le tableau qui suit.

(1) la baisse des dépenses courantes en 1989 et 1990 a touché essentiellement les salaires et traitement dont la part dans le PIB est passée de 11.8 % en 1988 à 8.9 % en 1991.

3- L'équilibre extérieur:

A ce niveau également, l'année 1986 apparaît comme l'année de rupture, puisque la baisse brutale des prix internationaux des hydrocarbures de 1986 va avoir de profondes répercussions sur la balance des paiements courants, comme le fait ressortir le Tableau N° 37.

Tableau N° 3: Évolution de la balance courante (1985-1990)(en millions de dollars

	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Balance courante	+1.038	- 2.230	141	- 2.044	- 1.081	+1.421
Service de la dette	5.041	5.185	5.481	6.564	7.530	9.501
Dont : principal	3.504	3.585	3.846	4.481	5.506	7.351

*Sources : Même source que le tableau précédent. op. cit. p 9.

Dès 1986, la balance accuse un déficit de 2.23 milliards de dollars. Ce déficit est maîtrisé en 1987, grâce à une réduction drastique des importations qui a par ailleurs fortement affecté le fonctionnement de l'appareil productif.

Le déficit réapparaît en 1988 et 1989 pour disparaître en 1990 suite à la hausse du prix international du pétrole durant les événements du Golfe.

Le service de la dette passe de 5 milliards de dollars à 9.5 milliards, tandis que le remboursement au titre du principal a plus que doublé au cours de la période. Le remboursement de la dette dans une conjoncture de dégradation continue de la balance des paiements courants, a contraint les autorités algériennes à recourir, à partir de 1987, à des emprunts de plus en plus courts et à des crédits commerciaux qui ont contribué à alourdir le fardeau de la dette.

Le stock de la dette connaît une croissance spectaculaire entre 1985 et 1990, puisqu'il est passé successivement de 18.4 milliards de dollars en 1985, à 23 en 1986, à 26.8 en 1988, et à 29.8 en 1990.

Il a presque doublé entre 1984 et 1990. Le ratio du service de la dette (service de la dette/exportations) est passé de 34 % en 1985 à 56 % en 1986, à 76.6 % en 1988, et à 68.5 % en 1990.

Quant aux échéances de remboursement de la dette extérieure, elles raccourcissent de plus en plus, contribuant ainsi à l'accroissement du poids du service de la dette que l'économie est appelée à supporter dans un contexte de récession et de détérioration de la balance courante. L'échéance moyenne du total des mobilisations est passée de 9.3 ans en 1986 à 3.5 ans à la fin de l'exercice 1989.

Face aux difficultés croissantes de l'économie algérienne, les milieux financiers, manifestent des réticences qui limitent l'accès de l'Algérie au marché financier, laquelle est contrainte de recourir aux crédits commerciaux qui ont vu leur part dans le total des mobilisations passer de 38 % en 1985 à 64 % en 1990.

La dette à long terme (plus de 7 ans) qui représentait 60 % du total des mobilisations en 1985, ne représente plus que 25 % en 1990. En revanche, les emprunts à maturité inférieure à 3 ans (non compris ceux à moins d'un an) ont vu leur part dans le total des mobilisations passer de 1.41 % en 1985 à 48 % en 1990.

Les différentes formes persistantes de dépendance nées de la stratégie de développement, acquièrent un caractère structurel, et pèsent de tout leur poids sur l'économie qui traverse une phase de récession doublée d'une détérioration de la balance des paiements.

Dépendant dans une très large mesure des fournitures extérieures (intrants, pièce de rechange), le fonctionnement de l'appareil productif place le décideur algérien face au dilemme suivant : limiter les importations, auquel cas il met en péril l'appareil même de production, et contribue à accentuer la récession économique, poursuivre normalement les importations aux rythmes antérieurs à la crise n'étant plus possible avec la baisse drastique des recettes d'exportation, auquel cas, le décideur est contraint de recourir à des crédits extérieurs dont les conditions accentuent encore davantage le poids de la dette extérieure.

En réalité, le décideur algérien a opté pour une solution intermédiaire, puisque les nouvelles mobilisations visaient à assurer un niveau de fonctionnement minimum de l'appareil productif. A la contrainte financière que représente le fonctionnement de l'appareil de production, il faut ajouter celle, et non la moindre, de la forte dépendance alimentaire qui contraint les autorités à recourir à des crédits extérieurs pour financer l'approvisionnement de la population en produits alimentaires de première nécessité.

Avec le raccourcissement des échéances (arrivée à maturité des anciennes dettes, délais de remboursement très courts des nouvelles mobilisations), **la dette extérieure s'autonomise de plus en plus de l'investissement qui exige des délais relativement longs pour sa réalisation**, et devient le moyen par lequel l'appareil productif et l'économie en général sont maintenus dans un état végétatif, en attendant l'apparition des premiers signes de redressement économique, qui ont tardé à se manifester alors que l'économie est menacée d'asphyxie par la contrainte extérieure.

4- Le domaine monétaire:

Le taux de liquidité, mesuré par le rapport entre la masse monétaire et le P.I.B, connaît une progression au cours de la période; cette évolution est le résultat de la monétisation du déficit du Trésor.

L'Etat surliquide de l'économie (qui traverse une phase de récession) est davantage la conséquence de l'augmentation des dépenses courantes du Trésor que d'une intervention étatique dans le financement des investissements. Il entretient des tensions inflationnistes qui sont réprimées par la politique d'administration des prix.

Tableau N° 4: Solde du Trésor, taux de liquidité et inflation (1985-1988) (%)

	1985	1986	1987	1988
Solde du Trésor / P.I.B	9.6	11.7	7.2	12.7
M2 / P.I.B = taux de liquidité	76	75	79	84
Inflation I.P.C	10.5	12.3	7.5	5.9

M2 = Masse monétaire (au sens large); I.P.C : indice des Prix à la consommation.

*Source : Même source que le tableau précédent. op. cit. p8.

A partir de l'année 1989, avec la signature du premier accord (stand-by) pour une période d'une année (31-05-1989 au 30-05-1990) avec le F.M.I, nous assistons à un net renversement de tendance en ce qui concerne le taux de liquidité (M2 / PIB), dans la mesure où celui-ci passe de 84 % en 1988 à 52 % en 1991. Cette évolution est le résultat de la dévaluation (progressive)⁽²⁾ de la monnaie nationale et, plus particulièrement, de la libération des prix⁽³⁾ et de la confirmation du désengagement⁽⁴⁾ de l'Etat.

Tableau N° 5: Évolution du taux de change (1985-1990)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Taux nominal moyen DA pour 1\$ U.S	5	4.7	4.8	5.9	7.6	9
Inflation - I.P.C (%)	10.5	12.3	7.5	5.9	9.3	16.7

*Source : Même source que le tableau précédent. op. cit. p26.

(2) En réalité, il s'agit d'un glissement progressif de la valeur du dinar, qui est décidé à fin de l'année 1987; la valeur du dinar par rapport au dollar U.S s'est dépréciée de près de 100 %. La dévaluation du dinars n'interviendra qu'en septembre 1991.

(3) La libération des prix intervient en 1989 avec la loi 89-12.

4 Le désengagement de l'Etat s'est accentué à partir de 1989 et lui a permis de dégager des ressources pour réduire sa dette vis à vis du système bancaire

La politique économique de la période 1986-1990 s'est soldée par des résultats globalement satisfaisants au regard des conditions particulièrement défavorables au sein desquelles elle a été mise en oeuvre. En effet, cette période a été marquée par deux faits déterminants qui rendaient difficile la tâche du décideur. Il s'agit, d'une part, du contexte dans lequel la crise est survenue, et d'autre part, de la brutalité avec laquelle elle s'est déclenchée. La crise de 1986 est survenue alors que l'appareil de production était en pleine restructuration; il en est résulté que les effets de la crise se sont exercés sur une économie fragilisée et encore mal armée pour contrer une crise d'une telle ampleur.

D'autre part, la crise de 1986 est la première épreuve sérieuse à laquelle l'économie algérienne a été confrontée depuis l'accession à l'indépendance, et depuis l'amorce de la stratégie de développement. l'effet de surprise résultant de la brutalité avec laquelle la crise s'est déclenchée aurait pu avoir des conséquences plus graves au niveau économique et social car le décideur algérien n'est pas préparé à ce type de situation. Il a été habitué jusque-là à résoudre les problèmes par le biais des ressources financières que procure la mise en valeur internationale des hydrocarbures. La baisse drastique des recettes d'exportation a désarmé le décideur et l'a placé face à une situation tout à la fois nouvelle et difficile. En dépit de ces conditions défavorables, la politique économique adoptée au cours de la période 1986-1990 a eu le mérite de ne pas remettre en cause le processus de réforme amorcé au début de la décennie, mais elle en a au contraire intensifié le rythme à partir de 1989. En outre, elle s'est soldée par des résultats satisfaisants au plan macroéconomique car en phase avec les objectifs que prônent les programmes d'ajustement structurel des institutions financières internationales.

En effet la politique d'austérité qui a touché la consommation, l'investissement public (productif en particulier), les salaires et les importations (à l'exception des denrées alimentaires de première nécessité), conjuguée au désengagement progressif de l'Etat, a permis de réprimer la demande intérieure (absorption), et par là même de réduire de manière substantielle l'état surliquide de l'économie, de maîtriser l'inflation des prix (10 % en moyenne au cours de la période), et de per-

mettre au Trésor Public de dégager un solde positif⁽⁵⁾ qui lui a permis d'améliorer sa position vis à vis du système bancaire. L'ensemble de ces résultats ont été réalisés, faut-il encore le signaler, dans une conjoncture particulièrement défavorable marquée par une sévère récession économique, une baisse drastique des recettes d'exportation (dégradation de la balance courante), des échéances, faisant en sorte que le ratio de la dette dépasse dès 1986 le seuil des 50 % pour passer à 76.6 % en 1987 et à 71.8 % en 1988. C'est en fait le poids de la contrainte extérieure qui a pesé le plus lourd sur l'économie, et c'est cette contrainte qui va déterminer la politique économique des périodes suivantes.

II- La période 1990-1994: "La dérive et le refus du rééchelonnement à tout prix"

Après quatre années d'auto-ajustement récessif caractérisé par une politique d'austérité "tout azimut", l'accentuation de la contrainte extérieure amène finalement les autorités algérienne à se rapprocher des institutions financières internationales. Ce rapprochement a abouti à la signature de deux accords de confirmation (dits de "stand-by"), le premier en 1989 et le second en 1991. Le trait caractéristique commun à ces deux accords, est le refus de l'éventualité d'un rééchelonnement de la dette extérieure. Celui-ci est perçu alors par le décideur comme un aveu d'échec de la politique économique, et en outre, sa conditionnalité est considérée comme une menace et une remise en cause de la souveraineté nationale. Aussi pour éviter le rééchelonnement, les autorités publiques vont devoir recourir une fois de plus à la politique d'austérité, et même à puiser dans les réserves de change y compris l'or.

En fait, au-delà des mobiles d'ordre politique (sauvegarde de la souveraineté et du prestige national) qui ont poussé les autorités algérienne à ne pas recourir au rééchelonnement de la dette extérieure, le refus catégorique de cette éventualité relève d'une appréciation optimiste de

(5) Après quatre années de déficit budgétaire, le budget dégage un excédent de 3.3 % et 4.4 % du PIB respectivement pour 1990 et 1991.

la situation économique, et d'un excès de confiance et d'assurance dans la démarche stratégique envisagée pour juguler la crise que l'économie traverse depuis 1986.

Après la brève "bouffée d'oxygène" fournie par la hausse du cours international du pétrole en 1991 en relation avec le conflit du Golfe; la contrainte extérieure continue d'exercer sa pression sur l'économie algérienne qui poursuit néanmoins le programme de réformes dans le cadre de l'accord "stand-by" sur lequel les autorités comptent s'appuyer pour regagner la confiance des créanciers de l'Algérie, et pouvoir ainsi négocier séparément avec chacun d'entre eux le traitement de la dette extérieure.

Les autorités algériennes étaient convaincues que la crise que traverse l'économie est une crise passagère qui prendrait fin après le passage de la "bosse" de la dette extérieure du début de la décennie 1990.

Une négociation favorable du reprofilage d'une partie de la dette extérieure avec les créanciers, et la hausse des recettes extérieures attendue dès 1995 au titre de l'accroissement des exportations de gaz naturel, permettraient de passer avec succès la "bosse" de la dette extérieure, et de porter ainsi le service de la dette et son ratio à des niveaux satisfaisants.

Au plan de la démarche adoptée pour juguler la crise, les autorités ont opté pour une démarche graduelle qui se situe aux antipodes de celles proposées dans le cadre d'un rééchelonnement. Le choix de la démarche graduelle est dicté par le souci du décideur d'adapter le rythme des réformes aux capacités d'absorption et d'intériorisation de l'économie, et en outre, afin de pouvoir s'accorder des périodes de pause lorsque les conditions sociales l'exigent.

La thèse officielle du refus de l'éventualité du rééchelonnement, repose sur trois principaux arguments qui ont été d'ailleurs largement admis par le F.M.I lors des deux premiers accords "stand-by".

- L'économie algérienne n'est pas une économie surendettée. Elle est en proie à une crise de liquidités du fait de la baisse drastique de ses recettes d'exportation; de ce fait, la contrainte extérieure liée à

la dette est d'ordre uniquement conjoncturel (et non pas structurel), et par voie de conséquence, la procédure de rééchelonnement ne s'impose pas, dans la mesure où une hausse du prix international des hydrocarbures contribuerait à lever la contrainte extérieure et à améliorer les capacités financières de l'économie algérienne.

• Il existe de réelles perspectives d'augmentation des recettes extérieures suite au vote de la loi 91-21 (relative à l'exploitation des hydrocarbures) qui ouvre aux compagnies étrangères le droit d'exploiter des gisements en Algérie. Outre le pactole de 4 à 5 milliards de dollars comme droits d'entrée, il est prévu une augmentation des recettes d'exportation des hydrocarbures de l'ordre de 3 milliards de dollars dès 1992, suite à l'intensification de l'exploitation que permet l'introduction de nouvelles technologies par les compagnies étrangères.

• Avec la signature des accords "stand-by", les autorités algériennes comptaient sur un écho favorable de la part des créanciers en vue d'un reprofilage d'une partie de la dette extérieure; d'autant plus que cette éventualité est au plan financier plus intéressante pour les créanciers qu'un rééchelonnement classique.

En fait la démarche envisagée pour éviter le rééchelonnement repose, en grande partie, sur l'espoir d'un accroissement des recettes extérieures qui ne peut résulter à court et à moyen termes que d'une hausse du pouvoir d'achat international des hydrocarbures et d'une augmentation du volume des exportations d'hydrocarbures (contrats gaziers).

Sur la base de ces arguments et convictions, les autorités ont opté pour l'intensification de la politique d'austérité pour éviter le rééchelonnement, dans l'attente d'une hypothétique amélioration de la situation financière. En réalité, cette politique a contribué, à accentuer la pression qu'exerce la récession au niveau social et à entamer le potentiel de l'appareil de production par la baisse des importations (intrants, pièces de rechange) dont dépend le fonctionnement de ce dernier, comme il est souligné dans le projet de rapport du C.N.E.S sur les effets économiques et sociaux du programme d'ajustement structurel:

"l'expérience montre que l'Algérie n'a pu échapper ni à l'un ni à l'autre (en parlant de l'austérité et du rééchelonnement).

Après de longues années de récession qui ont appauvri la population et entamé le potentiel productif, l'Algérie accepte le principe du rééchelonnement"⁽⁶⁾.

Les caractéristiques de la politique économique de la période 1991-1994, pouvant être appréhendées à partir de la politique budgétaire, de la politique monétaire, et de l'équilibre extérieur.

1- La politique budgétaire:

La gestion rigoureuse des finances publiques au cours de la période 1986-1990 présageait le retour à l'orthodoxie budgétaire (recommandation fondamentale du F.M.I), puisqu'à partir de 1990, le solde du Trésor est positif et le budget dégage un excédant. Cependant, dès 1992, le déficit réapparaît essentiellement en raison de la hausse des salaires et traitements (fin de l'année 1991) et de la mise en place du filet social (février 1992). Le déficit du Trésor s'élève à 100 milliards de dinars en 1993, soit 7.4 % du P.I.B. de 71 milliards de dinars en 1991, la masse des salaires et traitements atteint 110.3 milliards de dinars, soit une hausse de plus de 50 %.

L'accentuation du déficit du Trésor en 1993, résulte de la hausse des dépenses budgétaires (4 % du P.I.B) alors que parallèlement, les recettes budgétaires ont enregistré une baisse de 27 % du P.I.B.

La hausse des dépenses budgétaires a concerné le budget d'équipement avec 32 milliards de dinars et le service de la dette publique avec 30 milliards de dinars.

Cette politique budgétaire expansionniste qui a permis au déficit de refaire massivement son apparition, s'écarte totalement de la conditionnalité du F.M.I qui a réagit en suspendant la quatrième tranche du prêt au titre du deuxième accord "stand-by", soit 75 millions de dollars.

⁶ Projet de rapport de la Commission d'Evaluation du C.N.E.S. Novembre 1998 p13.

2- La politique monétaire:

Dans le cadre d'un accord "stand-by" visant le rétablissement des grands équilibres macroéconomiques, la politique monétaire revêt une importance capitale, compte tenue du fait que l'offre de monnaie est étroitement liée à la politique des prix, à la politique budgétaire et à la politique du change, c'est à dire aux principaux éléments en cause dans la formation de l'excédent de la demande intérieure que l'on tente de réprimer lors de la phase de stabilisation économique.

• La réapparition du déficit budgétaire à partir de 1992, s'est traduite par une hausse des prix à la consommation⁽⁷⁾ ainsi que par une expansion de la masse monétaire qui a progressé de 21.5 % en 1993. Les réformes monétaires tendent vers un système plus libéral, en particulier à travers la loi 90-10 (Avril 1990) relative à la monnaie et au crédit qui accorde l'autonomie à la Banque Centrale d'Algérie (devenue Banque d'Algérie) qui a désormais les charges suivantes :

- l'émission de monnaie (dont elle a le monopole);
- l'organisation du marché monétaire;
- la création du marché des changes;
- l'institution de la convertibilité du dinar;
- la gestion de la dette extérieure;
- le contrôle du système bancaire.

La loi 90-10 organise les relations de la Banque d'Algérie avec le Trésor Public dans le sens d'un désengagement progressif de l'Etat, dans la mesure où elle fait obligation à celui-ci de s'abstenir de prendre en charge le financement direct des entreprises publiques pour s'en tenir aux investissements jugés politiquement stratégiques.

La limitation du concours (en volume et en durée) de la Banque d'Algérie au Trésor Public s'inscrit parfaitement dans la logique de désengagement de l'Etat.

Dans ce contexte de réforme institutionnelle appuyée par les institutions financières internationales, les principales mesures prises en vue de permettre aux banques commerciales d'accroître la mobilisation et la

(7) L'augmentation des prix a été 22.8 % en 1991; de 31.8 % en 1992 et de 20.5 % en 1993.

collecte de l'épargne et de recourir le moins possible à l'institut d'émission, ont été les suivantes :

- La libération des taux d'intérêt créditeurs et débiteurs dans la limite d'un plafond de 20 %.
- La hausse du taux de réescompte⁽⁸⁾ qui passe de 7 % en 1989 à 11,5% en 1992.
- L'introduction d'un marché interbancaire.

Le cadre de l'accord "stand-by" a permis de faire progresser l'objectif de stabilisation macro-financière dans la hiérarchie des objectifs macroéconomiques visés. Il en est résulté l'application de plusieurs mesures de restriction monétaire sans pour autant réussir à contenir l'expansion de la masse monétaire consécutive à la forte expansion budgétaire et à l'ampleur du déficit budgétaire de la période 1992-1993.

3- L'équilibre extérieur:

La série de réformes engagées suite à la collaboration avec le F.M.I, se poursuit et concerne essentiellement la libération progressive du commerce extérieur⁽⁹⁾ et de la gestion du change. L'institution du libre accès aux devises officielles pour tous les opérateurs économiques (exception faite à l'importation d'un certain nombre de produits jugés stratégiques).

l'autorisation des importations sans paiements (reconnaissance implicite du marché informel), et l'autorisation faite aux exportateurs de conserver la totalité de leurs recettes en devises, constituent les principales mesures de libération du commerce extérieur. Au niveau de la gestion du change, après le glissement de la monnaie nationale décidé le 31 décembre 1987, une dévaluation du dinar intervient en septembre 1991 pour mettre fin aux anticipations inflationnistes induites par le glissement du dinar.

(8) Jusqu'à la fin des années 1980, le réescompte est moins coûteux que l'épargne pour les banques commerciales. Le relèvement du taux de réescompte à partir de 1990 incite les banques commerciales à recourir à la mobilisation de l'épargne (car relativement moins coûteuse) pour se refinancer.

(9) La loi de finances complémentaire de 1990 (juillet 1990) admet l'établissement de firmes nationales et étrangères d'import-export.

Tableau N° 6 : Évolution du taux de change (1990-1993).

	1990	1991	1992	1993
Taux nominal moyen DA / \$ US	9	18.5	21.8	24.12
Inflation - I.P.C (%)	16.7	22.8	31.8	20.5

Source : Même source que le tableau précédent, op. cit. p26.

En termes réels, le dinar s'est déprécié de 49 % entre 1985 et 1991 antérieurement à la décision de dévaluation; en 1991, la valeur réelle moyenne du dinar représente à peine 25 % de celle de 1985. Le glissement du taux nominal moyen de 17.8 % au cours de l'année 1992 n'a pas compensé la hausse des prix de la même année qui a atteint 31.8 %.

Il en est résulté une appréciation réelle du dinar en 1992, et le même scénario s'est répété en 1993, mais dans une plus faible proportion. Face à cette évolution, tandis que le F.M.I préconise l'intensification de l'ajustement de la valeur du dinar pour réduire le différentiel d'inflation avec les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie, les autorités affichent des réticences quant à la poursuite de l'ajustement de la monnaie nationale, estimant que la dévaluation⁽¹⁰⁾ a considérablement affecté aussi bien le pouvoir d'achat des consommateurs que les entreprises (outil de production). Ces réticences apparaissent à travers la politique du change adoptée à partir de 1992 qui s'est soldée par la décision unilatérale des autorités algériennes de stabiliser le taux de change nominal à sa valeur de la fin 1992, c'est à dire à environ 23 dinars pour un dollar US.

(10) Selon l'article 188 de la loi sur la monnaie et le crédit : "le taux de change du dinar ne peut être multiple". Cet article implique une rigidité au niveau de la gestion du chômage en excluant l'éventualité d'un taux de change double.

Tableau N° 7 : Indicateurs de la contrainte extérieure (1991-1994)
(milliards de dollars)

	1991	1992	1993	1994
Balance des paiements courants	2.39	1.30	1.01	- 2.08
Remboursements de dette M.L.T	- 7.22	- 7.01	- 7.36	- 6.71
Besoins de financement global	- 4.83	- 5.71	- 6.35	- 8.79
Tirages sur crédits liés	6.3	6.91	6.06	2.90

Source : Même source que le tableau précédent. op. cit. p 27.

La lecture du Tableau N° 41 révèle une détérioration croissante de la balance des paiements courants, qui accuse en fin de période un déficit de 2.08 milliards de dollars, indiquant un resserrement de la contrainte extérieure. Le solde positif de la balance au cours des années 1991, 1992 et 1993 a été atteint au prix d'une forte compression des importations (dont le niveau, en valeur courante, a atteint celui de l'année 1976) et grâce à l'utilisation des réserves de change.

Malgré la détérioration de la balance et la réduction des possibilités de tirages sur les crédits, les autorités poursuivent à un rythme normal le remboursement de la dette extérieure, dont le fardeau pousse l'économie au bord de l'asphyxie financière. Cette démarche des autorités révèle leur acharnement à éviter à tout prix le rééchelonnement de la dette extérieure. Cependant, dès 1993 le poids du service de la dette était tel qu'il n'offrait d'autre alternative que le rééchelonnement. A la fin de l'année 1993, alors que l'économie est au bord de la cessation de paiements, les autorités algériennes décident finalement d'opter pour le rééchelonnement de la dette extérieure avec comme conditions préalable, le rapprochement avec les institutions financière internationales pour la conclusion d'un accord "stand-by- d'une année destiné à rétablir les grands équilibres macroéconomiques (stabilisation), suivi d'un programme d'ajustement structurel couvrant une période de trois ans.

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES CONSULTÉS

- M. Albertini: "Les mécanismes du sous développement. "Éditions Ouvrières". 1979.
- J.M Albertini; M. Parodi; J. Rebel; C. Sage; B. Simuler; A. Thés:
-- "Développement économique et changement social". Scodel. 1983.
- K. Ammour; C. Leucate; J.J Moulin: "La voie algérienne: les contradictions d'un développement nationaliste". F. Maspéro. 1974.
- M. Aziz; Y. Taïbi: "Algérie 2000, Scénarios d'évolution". "Fondation Friedrich Ebert Stiftung. Tunis. 1995.
- P.Bairoch: "Révolution industrielle et sous-développement. "S.E.D.E.S". 1963.
- A.Benachenhou: "Formation du sous développement en Algérie. Essai sur les limites du développement du capitalisme. 1830-1962" O.P.U. 1976.
- A. Benachenhou: "L'exode rural en Algérie". Presses de l'E.A.P. Alger. 1979.
- A. Bendjelid: "Planification et organisation de l'espace en Algérie". O.P.U. 1986.
- T. Benhouria: "L'économie algérienne" F. Maspéro. 1980
- M.E. Benissad: "Économie du développement de l'Algérie". O.P.U. 1979.
- M.E. Benissad: "La réforme économique en Algérie". O.P.U. 1991.
- J.H Jacot: "Croissance économique et fluctuations conjoncturelles. Une présentation critique". Presses universitaire de Lyon. 1976.
- P. Jacquemot; M.Raffinot: "Le capitalisme d'Etat Algérien". Maspéro. 1976.
- S. Mouhoubi: "L'Algérie à l'épreuve des réformes économiques". O.P.U. 1998.
- M.T Nadir: "L'agriculture Algérienne dans la planification en Algérie de 1967 à 1977. O.P.U. 1982.
- A. Sid Ahmed: "Développement sans croissance. L'expérience des économies pétrolières du Tiers-Monde". O.P.U. 1983.
- A. Sid Ahmed: "Croissance et développement. Théories et politiques". O.P.U. 1979.
- A. Tehami: "Le programme Algérien des industries locales". S.N.E.D / O.P.U. 1979.
- H. Temmar: "Structure et modèle de développement de l'Algérie". S.N.E.D. 1974.
- M.P.Todaro: "La planification du développement. Modèles et méthodes". O.P.U. 1984.

- H. Toulait: "L'agriculture Algérienne: Les causes de l'échec" I.O.P.U. 1988.
- "Projet de rapport préliminaire sur les effets économiques et sociaux du P.A.S" C.N.E.S. Alger novembre 1998.
- A. Ghoufi: "Choix de politique économique et efficacité dans l'allocation des ressources. Une analyse globale et semi-globale de l'investissement en Algérie". Université Catholique de Louvain. 1987.

ARTICLES CONSULTÉS

- D. Cannas: "Les structures industrielles de l'économie Algérienne. Répercussions du complexe sidérurgique d'Annaba" Reflets et perspectives de la vie Économique n° 4 juillet 1968.
- G.D de Bernis: "Industrie industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale". Économie Appliquée n° 3/4 1966. "Industrie industrialisantes et intégration économique régionale". "Industrie industrialisantes et options Algériennes". Tiers-Monde n° 1 1971.
- A. Féler: "Les bons résultats de l'ajustement en Algérie". Bulletin du F.M.I août 1996.
- G. Hidouci: "Les incidences sur la gestion de la rente. Le cas de l'Iran, de l'Algérie et de l'Arabie Saoudite". LE MOCI n° 1268 janvier 1997. A. Marouani: "Quelques remarques critiques sur les fondements macroéconomique des P.A.S". C.E.M.A.F.I. 1992.
- A. Tiraspolsky; G. Wild: "Économie de l'Est en transition. Critères de comparaison". I.F.R.I 1992.
- D. Vidal: "Dans le Sud, développement ou régression?". Le Monde Diplomatique n° 535 octobre 1998.